

Février 2024



**Bulletin
municipal**



**Roche
INFOS**

Mot du Maire



Rochoises et Rochois bonjour,

En ce début d'année, je vous souhaite la volonté, le courage, la détermination et surtout la santé afin de faire face aux difficultés que vous rencontrerez ; ne baissez jamais les bras !

Comme annoncé lors de la cérémonie des vœux, plusieurs projets sont engagés pour les mois à venir :

- rue de Beaupré : remplacement des réseaux EUEP (eaux usées / eaux pluviales) et enfouissement des réseaux secs, avec la réfection de la chaussée et des trottoirs
- l'esplanade gare-mairie avec la création de parkings et d'une halle couverte
- consultation d'un cabinet d'architecte pour la rénovation de la ferme 12 rue des Ecoles
- finition du chemin des Ecoliers
- élargissement de la rue d'Arcier
- création d'un espace de loisirs le long de la vélo-route

Vous voyez que les ambitions ne manquent pas.

Quelques autres projets sont encore à l'étude, en collaboration avec les services de l'Etat, de façon à répondre à l'attente de chacun.

Enfin, je voudrais rendre un hommage à tout le tissu associatif, sportif et culturel, de notre Commune.

Grâce à leur participation et à leurs résultats, notre village devient chaque jour un peu plus attractif.

Un grand remerciement à tous !

***Le Maire,
Jacques KRIEGER***

Dates à retenir

- Vendredi 2 février : **Ludothèque**, salle Lumière de 9h à 12h
- Jeudi 8 février : **Conseil Municipal**, à la Mairie à 19h
- Jeudi 15 février : **Permanence CCAS**, à l'annexe de la mairie de 14h à 16h
- Lundi 26 février : **Permanence CCAS**, à l'annexe de la mairie de 9h30 à 11h30

Comité des Fêtes



Le dimanche 11 février
Rendez-vous à 11h00, à la salle Jouffroy
d'Abbans

Vous êtes cordialement invités, cela vous permettra de découvrir la vie du Comité des fêtes et pourquoi pas, vous inscrire pour participer à nos manifestations.

Cette Assemblée Générale sera suivie d'un repas pour l'ensemble des bénévoles.

Ramassage ordures ménagères

Mémo tri
Tous les emballages
se trient !



TOUS LES EMBALLAGES RECYCLABLES

EMBALLAGES PLASTIQUE, EN CARTON, PAPIERS,
EMBALLAGES MÉTALLIQUE



EN VRAC, pas dans un sac
PAS D'OBJET : que des emballages
BIEN VIDER : inutile de laver
AVEC OU SANS bouchon
NE PAS IMBRIQUER les emballages
les uns dans les autres



TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



AVEC OU SANS bouchon
BIEN VIDER : inutile de laver
PAS DE vaisselle ou verre



DÉCHETS MÉNAGERS NON RECYCLABLES



Déchets souillés ou à usage unique
Restes alimentaires
Dans un sac **fermé**



LES BIODÉCHETS

Épluchures de légumes et
de fruits, pain, marc de café,
coquilles d'œufs, papier
absorbant



TEXTILES, CHAUSSURES

Vêtements, linge et
maroquinerie usés ou en bon
état, propres et secs
Dans un sac **fermé**
Chaussures **liées par paire**



Rappel : A partir du 29 janvier 2024, les fréquences de collecte s'harmonisent sur les communes péri-urbaines de Grand Besançon Métropole.

La collecte des déchets résiduels y sera désormais assurée toutes les deux semaines en alternance avec la collecte des emballages recyclables.

Jour de collecte : mardi
Semaine paire : bac gris
Semaine impaire : bac jaune

Pour une collecte dans de bonnes conditions :

- je sors mon bac uniquement la veille au soir ou avant 4h30 (poignée côté rue, couvercle fermé)

- je rentre mon bac impérativement après la collecte

UFCV et Monalisa

Planning d'activité séniors

Les Mairies ainsi que L'UFCV vous proposent de participer à :

Cycle d'activité : informatique / bien vivre ma retraite
Pour les seniors de Roche-lez-Beaupré, Amagney et Vaire



Vaire

Condition d'inscription : Avoir au moins 60 ans

Jeudi 07 Mars 2024
Mercredi 20 Mars 2024
Mercredi 27 Mars 2024
Vendredi 05 Avril 2024
Mercredi 24 Avril 2024
Jeudi 23 Mai 2024
Mercredi 05 Mai 2024
Mercredi 12 Juin 2024
Mercredi 26 Juin 2024

Atelier bien-être
10h-12h

Atelier informatique
14h30-16h

Un cycle est une série d'activités sur un même thème avec une évolution

Activité gratuite, il suffit de vous inscrire :
- par téléphone au 07.83.61.05.54
- par mail : Animation-Seniors.bfc@Ufcv.fr

Possibilité de s'inscrire en demi-journée ou en journée complète
Possibilité de participer de manière ponctuelle ou à l'ensemble des sessions

En cas de besoin, pour votre transport, vous pouvez réserver une place en minibus en le précisant lors de votre appel ou dans votre mail

UFCV

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Bourgogne
& Franche-Comté

Monalisa
ENGAGÉS CONTRE L'ISOLEMENT DES AGÉS

Recensement population



Rappel : le recensement de la population est actuellement en cours sur la Commune.

Vous pouvez vous recenser **en ligne**, c'est **simple et rapide** : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice internet remis par l'agent recenseur (soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre), et **laissez-vous guider**.

Vos données sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal, et vos informations sont strictement confidentielles.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois, mais ils ne sont pas conservés dans les bases informatiques et toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

Identifiez-vous !!

Encore beaucoup trop de boîtes aux lettres restent sans nom sur Roche-lez-Beaupré !

Il est important pour les bénévoles qui distribuent des courriers (documents cartes jeunes, repas ou colis de fin d'année...) et pour le facteur de pouvoir identifier les habitants d'un logement ! Des courriers envoyés par voie postale reviennent parfois en mairie avec la mention "*destinataire inconnu*" !

Merci de faire le nécessaire et d'**inscrire les noms de famille de tous les occupants du logement sur votre boîte aux lettres** !



Pas de nom = pas de courriers !

En cas d'urgence, qui appeler ?

Le 112 - numéro d'appel européen :

- pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police lorsque vous êtes en déplacement dans un pays européen ;
- par les voyageurs étrangers qui ne connaissent pas les numéros d'urgence en France.

Le 15 – Samu :

- pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale (malaise, coma, hémorragie, douleur thoracique, difficultés respiratoires, brûlure, intoxication...);
- ou pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins (médecine générale, transport ambulancier...).

Le 17 – Police secours / Gendarmerie :

- pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police ou de la gendarmerie (violences, agression, vol à l'arraché, cambriolage...).



À noter : en cas d'appel non urgent, c'est-à-dire pour signaler à la police un fait qui ne nécessite pas d'intervention immédiate, contactez le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie le plus proche des lieux des faits ou de votre résidence.

Le 18 – Sapeurs-pompiers

- pour signaler une situation de péril ;
- ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide (incendie, fuite de gaz, risque d'effondrement, brûlure, électrocution, accident de la route...).

Attention : lancer une fausse alerte auprès des pompiers ou du Samu, en faisant croire à un accident ou à un incendie par exemple, est un délit qui peut être puni jusqu'à 2 ans de prison et 30 000 € d'amende (article 322-14 du Code pénal).

Autres numéros d'appel d'urgence gratuits et accessibles 24/24h :

- Enfants disparus : 116 000
- Enfance en danger : 119
- Permanence de soins ambulatoires (médecins de garde) 116 117
- Alerte attentat - Alerte enlèvement : 197
- Samu social - Accueil des personnes sans abri : 115

À noter : Des numéros d'écoute et d'information existent également :

Femmes victimes de violence : 39 19

Prévention du suicide : 31 14

Maltraitance envers les personnes âgées et/ou en situation de handicap : 39 77

114 : c'est le numéro d'urgence pour les sourds et malentendants

Visiophonie, tchat SMS et fax : c'est désormais par l'ensemble de ces canaux que les personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler (sourdes, malentendantes, aphasiques) peuvent contacter le 114 en cas de situation d'urgence qu'elles soient victimes ou témoins (blessure, accident de la route, vol, agression, incendie...).



Ouvert 24h/24 et 7j/7, ce numéro national d'urgence est gratuit et accessible partout en France pour appeler en langue des signes mais aussi en français le Samu (15), la police et la gendarmerie (17) et les pompiers (18).

Les personnes sourdes et malentendantes peuvent également joindre le 114 depuis un ordinateur en allant sur www.urgence114.fr et aussi depuis un smartphone avec l'application « Urgence 114 » téléchargeable sur App Store et Google play.

Attention ! Escroqueries aux QR Code

Dans notre quotidien, le QR code simplifie la communication et l'information. Son utilisation est devenue quasi incontournable dans la restauration, la santé et bien d'autres domaines.

Son fonctionnement est des plus simples. Un pictogramme sert de lien pour vous renvoyer vers une application, un programme ou un site. Les escrocs ont vite compris l'intérêt de naviguer dans le sillon de ce succès technologique.

La dangereuse particularité du QR code tient dans le fait qu'il échappe à la majorité des antivirus. Il devient alors possible pour les escrocs :

- de vous renvoyer vers un faux site
- d'infecter votre appareil
- de récupérer vos données personnelles ou financières

Comment ça marche...

1. L'escroc génère un QR code renvoyant vers un site frauduleux ou un logiciel malveillant

2. Le QR code est placé dans un lieu public (parking, ascenseur, table de bar, affiche, etc.) ou il est envoyé par e-mail

3. La victime scanne le QR code et télécharge le fichier malveillant ou renseigne ses informations personnelles ou financières

4. L'escroc reçoit les données ou l'argent de la victime

Nos Conseils

- Vérifiez l'URL de la page web vers laquelle vous êtes dirigés.
- Méfiez vous des indices comme un QR code sur un autocollant.

Nouvelle application mobile

« Ma sécurité », l'application mobile pour faciliter les échanges avec la gendarmerie et la police

Disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement, cette application accompagne les citoyens vers la solution la plus adaptée à leurs besoins.

La première application mobile regroupant les services de police et de gendarmerie est désormais disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement d'applications habituelles et sur l'ensemble des téléphones, quel que soit le modèle.

Cette application accompagne les citoyens vers la solution la plus adaptée à leurs besoins. Elle offre une nouvelle possibilité d'être assisté par un gendarme ou un policier, à toute heure de la journée.

Sur cette application, il est désormais possible de retrouver :

- les services de pré-plaintes et de signalements en ligne ;
- l'accès aux plateformes de formalités administratives en ligne ;
- l'ensemble des numéros d'urgence ;
- les actualités et notifications locales de sécurité qui vous concernent ;
- un service de tchat 24h/24 et 7j/7 avec un gendarme ou un policier, directement dans l'application ;
- des conseils de sécurité et de prévention suivant les thématiques qui vous intéressent ;
- une cartographie des points d'accueil, des commissariats et des brigades de gendarmerie autour de vous, ainsi que leurs coordonnées et horaires d'ouverture ;
- la plateforme de signalement des points de deal lancée début 2021, notamment à l'origine de plus de 10000 signalements.



L'application « Ma sécurité » est là pour apporter des réponses concrètes, faciliter les échanges avec la gendarmerie et la police et donner aux Français la possibilité d'alerter plus rapidement les forces de sécurité autour d'eux.

Rappel : Mutuelle Solidaire

Pas simple de trouver la complémentaire santé la mieux adaptée à vos besoins dans un contexte tarifaire très haussier en 2024.

Pour vous aider à y voir plus clair dans les garanties de mutuelles et mieux cerner les subtilités des contrats proposés par les mutuelles et les assurances, **la MISS vous accompagne à chaque étape.**

Dans le cadre d'un partenariat passé avec **la Ville de Roche-lez-Beaupré**, cette association, créée fin 2022 par un groupement de consultants en protection sociale et courtiers en assurance, vous aide à trouver votre chemin dans la jungle des contrats santé.

Pour qui ? La MISS s'adresse à tous les citoyens, quels que soient leur âge et leur statut : retraités, fonctionnaires, salariés, étudiants, artisans, commerçants, professions libérales...

Quel service ? Permettre à chacun de trouver la couverture santé la mieux adaptée à ses besoins, tout en bénéficiant d'**un service de proximité.**



Quand et comment ? La MISS assure des permanences régulières dans les locaux du CCAS de la Mairie.

N'hésitez pas à prendre RDV au 04.77.80.15.88 et laissez un message avec vos coordonnées si pas de réponse...

Pensez-bien à ramener votre Tableau de Garanties pour bénéficier d'un conseil personnalisé !

Etat Civil

Naissances



Isa et Alba PAROT nés le 19 décembre 2023
Sacha BOQUESTAL né le 20 décembre 2023
Myléna GRIME née le 30 décembre 2023
Lou VÉNARD née le 7 janvier 2023

Toutes nos félicitations !

Décès

René LORIN le 18 janvier 2024 à 86 ans

Nos pensées accompagnent sa famille.



Bibliothèque

Nouveautés :

Suite à l'enthousiasme suscité par l'atelier crochet du mois de décembre 2023, vous trouverez un grand choix de livres sur le sujet :



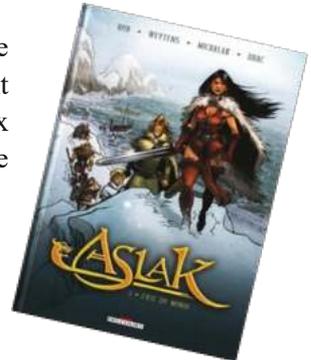
- Le grand livre des travaux d'aiguilles
- Bordures et entre-deux
- Le crochet c'est passionnant
- Irrésistible crochet

La section BD de la bibliothèque vous conseille de lire cette nouvelle série de six albums :

ASLAK

L'histoire est celle d'un cruel chef viking qui aime entendre les soirs de banquet le récit d'un conte. Malheureusement c'est toujours le même, il envoie alors par le monde deux frères chargés de ramener un nouveau conte sous peine de tuer leur mère et leur frère.

Une histoire rocambolesque à ne pas manquer !



Club lecture : pas de séance en février

Accueil des classes de primaire : jeudi 8 février matin

Accueil des classes de maternelle : mardi 6 février matin (moyenne et grande section)

Lecture de contes aux enfants : mercredis 7 et 14 février à partir de 17h, les enfants doivent être accompagnés d'un adulte

Attention aux horaires d'ouverture pendant les vacances d'hiver !!!

Lundis 19 et 26 février de 16h à 18h

Retrouvez toutes les informations utiles sur notre blog
bibliothèqueroche.overblog.com

Loisirs Club Rochois

Les 9 et 10 décembre derniers, 15 membres du Loisirs Club Rochois, associés à l'ASCLD (Association Sport Culture Loisirs de Deluz), ont eu le plaisir de se rendre à Reims et de découvrir la « Cité des Sacres » parée de ses plus beaux habits de fête.

Malheureusement le mauvais temps s'étant invité au voyage, c'est sous une pluie battante que les Rochois ont arpenté les allées du marché de Noël de la ville. Il s'agit du 3ème plus grand marché de Noël en France avec ses 150 chalets illuminés proposant spécialités régionales, objets décoratifs, créations artisanales, gourmandises, idées cadeaux et bien sûr dégustation de champagne, le vin le plus prestigieux au monde...

Noël à Reims c'est également des rues décorées de guirlandes lumineuses, le traditionnel sapin étincelant de lumières, la grande roue offrant une vue plongeante unique sur la ville du haut de ses 50 mètres. Rien ne manque pour le plaisir des yeux...

Cette escapade fut aussi l'occasion de découvrir ou redécouvrir la majestueuse cathédrale Notre-Dame de Reims, bijou architectural du 13ème siècle et lieu de la quasi-totalité des sacres des rois de France.

Toutes les bonnes choses ayant une fin, les Rochois ont repris la route du retour dans l'après-midi du 10 décembre, ravis d'avoir pu profiter des meilleurs attrait de la belle ville de Reims.



A vos fourneaux !

Beignets

Etape 1

Mélanger les ingrédients suivants afin d'obtenir une pâte bien homogène :

- 600 g de farine
- 5 oeufs
- 4 cuillères à soupe de sucre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 2 sachet de levure
- une pincée de sel
- 2 cuillères à soupe d'huile

Etape 2 :

Laisser reposer la pâte 2h à température ambiante.

Etape 3 :

Etaler la pâte et couper vos beignets.

Etape 4 :

Cuire les beignets dans une huile bien chaude, en les retournant régulièrement, jusqu'à obtenir une belle coloration.

Laisser refroidir et saupoudrer de sucre glace.

Bonne dégustation !!



Directeur de la publication : Jacques KRIEGER

Conception et rédaction : Nadine COILLOT, Jacqueline COUTIN,
Philippe COUTIN, Martine HATT, Martine KABANTCHENKO, Pauline PELLEGRINI

Impression ESTIMPRIM - Besançon

mairie@roche-lez-beaupre.fr

www.roche-lez-beaupre.fr